

LEADER-FEDER OS 5.1

Depuis 2014, le Pays de l'Agenais puis l'Agglomération d'Agen, assure sur son territoire le portage du programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), destiné au développement des territoires ruraux. Financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), ce programme a permis de réaliser de nombreux projets sur le territoire.

Pour la période 2021-2027, un autre fonds vient compléter le financement des projets du territoire: le FEDER OS 5.1. Il s'agit du 5e Objectif Spécifique (OS) dit territorial, du Fonds Européen de Développement Régional, consacré à des projets locaux de développement qui permettent de réduire les disparités et valoriser les ressources territoriales

BÉNÉFICIAIRES

Tous les porteurs de projets sont éligibles, à l'exception :

- des particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle)
- des SCI (Sociétés Civiles et Immobilières)
- des agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole (seulement pour le FEDER)

Certaines actions ne sont pas éligibles pour la ville d'Agen (fiches-action 1 et 4, se renseigner auprès de l'équipe technique).

Le programme peut financer des **dépenses matérielles et immatérielles** (exemples : travaux, aménagements, mobiliers, équipements, études, ingénierie, communication...).

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Assurez-vous que celui-ci :

- Est situé sur le territoire de l'Agglomération d'Agen
- Répond au programme d'actions du GAL et aux critères de sélection
- N'a pas débuté au moment de la demande préalable
- Ne peut pas être subventionné par un autre fonds européen ou un autre axe du FEDER

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous accompagnons dans le montage et le suivi de votre demande de financement européen.

Valérie LECOMTE

Animatrice

05 53 69 53 41 | valerie.lecomte@agglo-agen.fr

Caroline LAVAL

Gestionnaire

05 53 69 48 20 | caroline.laval@agglo-agen.fr



8, rue André Chénier - BP 90045
47916 Agen Cedex 9 | Standard : 05 53 69 68 67
www.agglo-agen.fr



FEDER : Fonds européen de développement régional
LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER / FEDER OS 5.1 2021-2027

L'UNION EUROPÉENNE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE : LES FICHES ACTIONS

QUELS SONT LES ACTEURS ?

Le Groupe d'Action Locale (GAL) composé d'un Comité de sélection et d'une équipe technique, définit la stratégie pour son territoire, en collaboration avec la Région, et sélectionne les projets qui pourront être financés.

Cette sélection se déroule de manière transparente et objective selon les critères suivants :

- La dimension collective et partenariale
- La plus-value territoriale
- L'innovation
- Le rayonnement géographique
- La dynamique sociale et solidaire
- La dimension environnementale



La Région Nouvelle-Aquitaine est l'Autorité de Gestion des

fonds européens. C'est elle qui instruit les demandes de financements. Elle travaille en partenariat avec le GAL pour établir la stratégie d'actions.



FAVORISER LE DYNAMISME DE NOTRE TERRITOIRE

FEDER OS 5.1

- Requalifier les centres des bourgs
- Faciliter le développement d'activités et l'accès aux services de nos centres bourgs et de la ville d'Agen
- Développer le patrimoine touristique et le faire vivre

Exemples de projets soutenus :

- *Création et réhabilitation de logements sociaux, aménagements d'espaces publics...*
- *Création de services ou d'activités.*
- *Valorisation, préservation du patrimoine.*



VALORISER LES RESSOURCES DE NOTRE TERRITOIRE

LEADER

- Promouvoir et développer la commercialisation des produits en circuits courts et les savoir-faire locaux (hors Agen)

Exemples de projets soutenus :

- *Projets contribuant à la distribution de produits locaux.*
- *Actions encourageant le dialogue entre les agriculteurs et les habitants.*



ADAPTER LE TERRITOIRE AUX ENJEUX SOCIAUX

FEDER OS 5.1

- Adapter nos activités économiques aux enjeux sociaux

Exemples de projets soutenus :

- *Projets culturels favorisant l'inclusion.*
- *Réseau de commerces solidaires pour les publics exclus.*



COOPÉRER AVEC D'AUTRES TERRITOIRES

LEADER et FEDER OS 5.1

- Coopérer avec les territoires ruraux
- Coopérer avec les espaces urbains

Exemples de projets soutenus :

- *Collaboration entre territoires ruraux ou espaces urbains sur les enjeux communs tels que l'urbanisme, le tourisme, la mobilité...*